

Les plantes envahissantes

Le vendredi 24 avril un article du 24 Heures titrait 'les plantes envahissantes, un fléau national encore méconnu'. Une carte y était jointe indiquant que le problème concernait toute la Suisse et que la répartition potentielle de ces plantes envahissantes en Suisse se concentrait fortement autour de l'Arc lémanique.

L'article donnait d'autres informations intéressantes dont je résume ici les principales :

- qu'il existait une liste noir et une liste de surveillance répertoriant respectivement les espèces reconnues comme envahissantes et celles qui le sont potentiellement
- que de gros moyens étaient déployés avec pour Zurich une stratégie en 4 piliers : information, coordination, contrôle et surveillance
- que le mode le plus sûr d'élimination est l'incinération des plantes dans une usine à déchet

De plus, ces plantes envahissantes représentent non seulement un véritable fléau pour la faune et la flore mais également sont un danger pour la santé de l'homme, provoquant allergies, asthme ou encore, pour certaines, de douloureuses brûlures au toucher. Elles sont considérées comme la deuxième cause de la perte de la biodiversité. Selon une étude menée en 2012, Pro Natura estime à 20 millions par an les coûts d'un assainissement.

Mes questions à la Municipalité sont les suivantes :

Avons-nous de ces herbacées indésirables, dites plantes néophytes, sur notre territoire communal et dans l'affirmative lesquelles et combien ?

Quels moyens déployons-nous pour lutter contre leur envahissement, que cela soit financier, de contrôle ou de surveillance ?

Où ces déchets sont-ils éliminés ?

Y a-t-il des informations dispensées à notre population ?

Et dernière question, Y a-t-il une coordination sur l'Arc lémanique ?

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité pour ces réponses.

Catherine Buchet